

Malraux et la politique culturelle

Sodchuen CHAIPRASATHNA,
Université Silpakorn, Bangkok

Résumé en français de la communication
อีองเตร มาลโรซ้กับนโยบายวัฒนธรรม

Colloque Malraux, Université Silpakorn, Bangkok, 27-28 novembre 2001

« La culture est l'héritage de la noblesse du monde. »

Le général de Gaulle reprend le pouvoir le 13 mai 1958; il faut attendre le 22 juillet de l'année suivante pour voir Malraux élevé au rang de ministre d'État aux affaires culturelles. Sa mission est de rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité, d'abord de la France, d'assurer la plus vaste audience au patrimoine culturel universel et de favoriser la création. Projet ambitieux mais aux réalisations difficiles en raison de l'hostilité de la gauche, de la méfiance de la droite, du scepticisme de l'administration. Malgré ces obstacles, Malraux se fait le défenseur d'une nouvelle politique, fondée sur la grandeur, et que suivront après lui dix-sept gouvernements successifs, politique enviée et imitée ensuite dans le reste du monde.

Contre un environnement hostile et pour la continuité de travail, Malraux a eu l'idée d'associer ses projets au *Plan quinquennal de modernisation économique et social*. Déconcentration et démocratisation tournaient autour de six grands objectifs propres à toute politique culturelle :

- 1° création
- 2° conservation/mise en valeur
- 3° diffusion/animation
- 4° formation
- 5° recherche
- 6° gestion.

Ces objectifs sont à leur tour déclinés en huit domaines :

- 1° arts plastiques

- 2° théâtre
- 3° musique
- 4° musées
- 5° architecture
- 6° livres
- 7° archives
- 8° cinéma.

Deux plans successifs (1960/64 et 1965/69) permettent à Malraux de préciser concrètement l'intervention de l'État dans le domaine de l'art contemporain et de faciliter l'accès de chacun à la création et au patrimoine universel. Parmi ces politiques actives :

- création des maisons de la culture
- lois-programmes de restauration des monuments anciens
- inventaire des monuments de la France
- élaboration d'une politique mondiale de collaboration (expositions, etc.) en matière culturelle
- mise en place d'une politique dans le domaine de la musique, etc.

Pour Malraux, la culture n'est pas seulement de connaître les œuvres, c'est d'abord de les aimer. Pas de culture sans communion. La culture permet alors de résister à ce qu'il appelle « les machines à rêve » (cinéma, télévision). Quarante-deux ans plus tard, force est de constater que malgré certains échecs (refus des crédits, etc.), Malraux a réussi à créer une véritable politique culturelle, suivie par seize de ses successeurs. Ses conceptions généreuses n'en sont pas seules responsables, mais trois facteurs importants :

- 1° l'idée que l'art donne un sens à la vie,
- 2° l'engagement passionné du ministre-écrivain à servir cette politique pour le prestige de la France,
- 3° le soutien indéfectible du Général de Gaulle.

Suggestion de la part du chercheur : après avoir étudié le rôle de Malraux ministre, il faudrait travailler sur la politique culturelle du ministre de la culture jusqu'à nos jours en insistant sur la période Mitterrand-Lang, qui n'est pas moins passionnante que l'époque héroïque de Gaulle-Malraux.